



Licence
professionnelle

Licence 3

Mention Métiers du notariat

COLLABORATEUR DE NOTAIRE

formation
accessible en
alternance

**Accessible en formation initiale,
en alternance (contrat de professionnalisation)**




Université
de Lille

 FRANCE
compétences
CERTIFICATION
enregistrée au RNCP



UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa recherche et de sa formation, l'Université de Lille fait de la réussite étudiante une de ses préoccupations majeures et elle place l'insertion professionnelle au cœur de son engagement. Adossée à une recherche de pointe, son offre de formation se veut en phase avec les évolutions des mondes socio-économique et socio-professionnel afin de contribuer aux grandes transitions de notre société et préparer chacune et chacun, tout au long de sa vie, aux compétences et métiers de demain.

L'Université de Lille, composée depuis 2022 de 11 facultés et 4 écoles partenaires – École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT), École Nationale Supérieure d'Architecture de Lille (ENSAPL), École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ Lille), Sciences Po Lille (IEP) –, est un acteur des écosystèmes du territoire par les nombreux partenariats (sportifs, culturels, sociaux, économiques...) qu'elle noue, au profit de ses étudiant-es et de ses personnels. Les 6 500 professionnels et intervenants externes qui s'impliquent dans les activités pédagogiques, le développement de chaires et de coopérations pour accompagner les transitions dans toutes leurs formes, sont autant d'exemples de la dynamique engagée.

L'Université de Lille est lauréate de la 3e vague de l'appel à projets du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) ; Le projet de l'université est axé sur le 1er cycle. Ce sont en effet plus de 36 000 étudiant-es qui sont inscrits dans les formations de licence, de BUT et de DEUST de l'établissement : l'université doit leur offrir une excellence à la fois académique, sociale et sociétale, qui donne à chacun.e les moyens d'atteindre son propre niveau d'excellence, au bénéfice de l'intérêt général et du bien commun. **Inspirons demain !**

LA FACULTÉ

Héritière d'une antique et prestigieuse tradition d'enseignement, la **Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales** de l'Université de Lille accueille ses étudiants sur le site Moulins, qui allie harmonieusement tradition et modernité architecturales.

La **Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales** de l'Université de Lille prépare aux métiers du droit, de l'action publique et de l'économie. Pôle européen de recherche et de développement de nouvelles filières adaptées au marché de l'emploi, la Faculté propose des enseignements très diversifiés en formation initiale ou continue, lui permettant de préparer les étudiants à un très large éventail de métiers et de fonctions.

- 2 sites : Lille Moulins et Cambrai
- Près de 9.000 étudiants en 2021-2022
- Environ 800 enseignants et plus de 200 enseignants-chercheurs
- 13 amphithéâtres dont un de prestige
- 45 salles de travaux dirigés

La Faculté propose plus de 90 accords Erasmus+ dans toute l'Europe ainsi que des partenariats sur les 5 continents. Une équipe est dédiée au développement de ces partenariats et reste à l'écoute des étudiants.

Et aussi :

- Deux double masters à Murcie (Espagne) : le premier en Licence/Master en Droit, le second en Master Droit du Numérique à Murcie.
- Un label international, vous permet de valoriser vos compétences linguistiques, votre ouverture interculturelle et votre mobilité à l'étranger.

LES POINTS FORTS

- Une offre de Masters complète et diversifiée en Droit, en AES et Science Politique.
- Une dizaine de laboratoires d'accueil, aux thématiques d'excellence ou émergentes, couvrant l'ensemble des disciplines des sciences juridiques, politiques et de gestion.
- Un accompagnement personnel, pédagogique et scientifique individualisé des étudiants et doctorants, jusqu'à leur insertion professionnelle.
- La valorisation de la thèse auprès du monde professionnel.

CONTACT ADMINISTRATIF

Faculté des sciences juridiques, politiques
et sociales - Campus Moulins-Lille

- 1 place Déliot - BP 629 - 59024 Lille
- Tél. : +33 (0)3 20 90 74 00
- Mail : licencepro-droit@univ-lille.fr
- droit.univ-lille.fr
- Métro : ligne 2, station Porte de douai

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Christine DESNOYER

- christine.desnoyer@univ-lille.fr

MODALITÉS D'ACCÈS

VOUS ÊTES TITULAIRE D'UN BAC + 2 (L2, BTS ou BUT)

OU
VOUS FAITES VALOIR UN AUTRE DIPLÔME, UNE
AUTRE FORMATION ET/OU DES EXPÉRIENCES
PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES
équivalent à un Bac +2.

- Vous êtes de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne et pays assimilés : vous devez faire acte de candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>
- Vous êtes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés) : veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur <https://international.univ-lille.fr/venir-a-luniversite/etudiantes/>
- Les candidatures sont examinées selon plusieurs critères : académiques, professionnels, personnels (le projet personnel). Le nombre de places est limité.

L'ACCOMPAGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE LILLE

BÉNÉFICIER D'UN AMÉNAGEMENT

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : aménagement d'études pour les lycéens concernés par une réponse Parcoursup « Oui si », étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil...

- www.univ-lille.fr/formation/amenagements-des-etudes/

S'INFORMER, S'ORIENTER

Le SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation - est ouvert à tous les publics : informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation, entretiens personnalisés.

- www.univ-lille.fr/formation/sinformer-sorienter

PRÉPARER SON INSERTION PROFESSIONNELLE

Le BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle propose aux étudiant.e.s un accompagnement à l'insertion professionnelle (stage et premier emploi), à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.

- www.univ-lille.fr/formation/preparer-son-insertion-professionnelle

OSER L'ALTERNANCE

Pour acquérir simultanément des compétences, un diplôme et une expérience professionnelle, plus de 220 parcours sont proposés en alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage).

- <https://formationpro.univ-lille.fr/alternance>

SE FORMER TOUT AU LONG DE LA VIE

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. La direction de la formation continue et de l'alternance propose des accompagnements individualisés au service de votre projet (VAPP, VAE).

- <https://formationpro.univ-lille.fr/>

ET L'INTERNATIONAL !

Le service des relations internationales accompagne tous les étudiant.e.s dans leur mobilité : programme d'échanges ou mobilité individuelle, stage, cours de français pour les étudiants internationaux...

- <https://international.univ-lille.fr/>

Le service des Relations internationales de la Faculté vous accompagne :

- bureau C.02-10 (Bâtiment C)
- ri-droit@univ-lille.fr

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le projet d'une licence professionnelle **Métiers du notariat** est né d'une sollicitation de la Chambre des Notaires du Nord, auprès de la Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales, afin de combler une lacune actuelle dans le schéma de formation des collaborateurs des notaires régionaux.

La formation permet d'acquérir les notions de base pour devenir collaborateur de notaire, des connaissances scientifiques et la pratique indispensables à l'intégration dans une étude notariale.

La formation est proposée en alternance.

Elle est adossée à l'Équipe de Recherches Appliquées au Droit Privé (ERADP) qui est l'une des quatre équipes de recherches composant le grand laboratoire transdisciplinaire fondé en 2010, le Centre de Recherches Droits et Perspectives du Droit (CRDP)

PUBLICS VISÉS

Cette formation s'adresse aux titulaires d'un Bac+2 :

- Licence 2
- BTS : Brevet de Technicien Supérieur
- DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

ayant des connaissances en :

- Droit des biens
- Droit de la famille
- Droit notarial

ORGANISATION DE LA FORMATION

- **1 AN DE FORMATION** organisé sur 2 semestres
- Une validation de **60 CRÉDITS ECTS** (European Credit Transfer System). Le grade de licence est conféré aux titulaires d'une licence professionnelle
- 410 h d'**ENSEIGNEMENT THÉORIQUE (cours dispensés le vendredi toute la journée et le samedi matin)** et organisées autour de blocs de connaissances et

de compétences (BCC). Chaque BCC représente un ensemble homogène et cohérent d'enseignements ciblant des connaissances et des compétence.

- Un **STAGE** obligatoire d'une durée minimum de 16 semaines ou **contrat de professionnalisation**.
- Un **projet tuteuré** (équivalent 125h)

PROGRAMME DE LA FORMATION

MAQUETTE 2023-2024 SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION POUR 2024-2025

SEMESTRE 5

▪ **BCC1 : MISE EN ŒUVRE DES RÈGLES ET PROCÉDURES JURIDIQUES**

Droit des biens / Droit des obligations / Droit des sûretés

Droit international privé notarial / Droit des libéralités

Droit des successions / Fiscalité des successions

Fiscalité du patrimoine / Droit des régimes matrimoniaux

Droits et devoirs dans le couple / Droit de la filiation

Mineurs et majeurs protégés / Droit de l'urbanisme

Droit de la vente / Droit commercial

Droit des sociétés / Les baux ruraux et autorisations d'exploiter

SEMESTRE 6

▪ **BCC2 : MAÎTRISER L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL AU SEIN DE L'ÉTUDE**

Déontologie du notariat / L'acte notarié

Anglais juridique et notarial / Comptabilité notariale

▪ **BCC3 : EXPLOITER DES DONNÉES À DES FINS D'ANALYSE**

Projet tuteuré / Méthodologie

▪ **BCC4 : ACTION EN RESPONSABILITÉ AU SEIN D'UNE ÉTUDE NOTARIALE**

Stage (16 semaines mini) ou contrat de professionnalisation

COMPÉTENCES VISÉES

L'étudiant.e doit être capable :

- De recevoir un client
- De traiter un dossier de manière autonome
- De rédiger des actes simples
- De maîtriser les formalités de constitution d'un dossier et de sa publication
- De respecter les règles d'éthiques et de déontologie.



INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

MÉTIERS VISÉS

- Collaborateur·trice Technicien·ne d'un office notarial
- Clerc de Notaire
- Clerc aux actes courants
- Clerc aux formalités
- Clerc aux successions
- Attaché·e de service de gestion de patrimoine bancaire
- Attaché·e de service juridique (auprès d'un expert comptable)

POURSUIVE D'ÉTUDES

Les étudiants peuvent poursuivre leurs études au sein du **Diplôme des Métiers du Notariat** (DMN) dispensé à l'**INFM** (Institut national des formations notariales) de Lille.

Ce diplôme a pour vocation de sanctionner une quatrième et dernière année destinée à parachever, par une formation essentiellement pratique, la formation initiale de la Licence Professionnelle Métiers du notariat ou de tout autre cursus reconnu équivalent.

Accès sur dossier de candidature aux candidats justifiant d'un contrat de travail ou d'un contrat de professionnalisation de 12 mois concomitant à la formation au sein d'une étude notariale.

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux proposés par l'Université de Lille, consultez le catalogue des formations :
www.univ-lille.fr/formations.html